

Résidence Jean André Lauprêtre

Un lieu de vie pour rester avec soi, pour soi et "chez soi"



Hébergement permanent,

Située à deux pas de la place de l'hôtel de ville de Chalon-sur-Saône, notre Résidence Autonomie bénéficie d'un emplacement privilégié, agréable à vivre, associant calme et commerces proches. L'école maternelle qui jouxte la résidence permet de rythmer le temps en journée, en semaine et durant l'année. Avec 18 appartements, la résidence peut accueillir une vingtaine de résidents qui vivent les uns avec les autres, suivant un projet de fonctionnement communautaire, tout en respectant les libertés de chacun. Le séjour à la résidence implique une participation effective des résidents, dans un esprit de solidarité active et dans la mesure de leurs possibilités, à la vie collective. Celle-ci se traduit par la réalisation de tâches quotidiennes, l'aide à la préparation des repas, la participation à certains achats alimentaires, à toute autre activité, en plus de l'implication dans les projets et réunions diverses.

Elle se démarque par la prise des repas midi et soir en commun en salle à manger, avec l'employée. Les repas sont réalisés sur place par les employées, avec des produits frais et de saison. L'aide des résidents est bien sur la bienvenue.

univi
Agir ensemble,
pour le bien de chacun

www.univi.fr

Pourquoi choisir notre résidence ?

Lieu de vie que nous conseillons à nos proches, la Résidence Jean André Lauprêtre est un immeuble sur 6 étages, desservis par un ascenseur :

- Le rez-de-chaussée comprend les parties communes : accueil, salon bibliothèque, salle à manger, cuisine et patio à l'extérieur ;
- Au 1^{er} étage, vous trouverez la buanderie partagée, équipée d'un lave-linge, sèche-linge et fils ainsi que la salle d'animations. Au niveau de cette dernière se trouve une télévision, un vélo d'appartement et de nombreux jeux. Deux appartements se trouvent sur ce palier ;
- Du 2^e au 5^e étage, vous trouverez les appartements des résidents ;
- Au niveau du 6^e étage, une des employées polyvalentes y a son appartement. Nous y trouvons également la chaufferie. Les deux autres employées polyvalentes habitent dans leur appartement au niveau de l'entrée d'à côté.



— Si un appartement est disponible, nous proposons un séjour d'essai. L'appartement est meublé sommairement par la résidence afin de permettre au futur résident de découvrir le fonctionnement de la maison avant une installation définitive. —



Hébergement permanent

Vous occupez un domicile privé que vous pouvez meubler comme vous le souhaitez. Vous assurez l'entretien de votre logement de 35 à 38 m², excepté le lavage des vitres qui est effectué trimestriellement par une entreprise de nettoyage. Vous pouvez cependant faire appel à une aide à domicile de votre choix ou à votre famille.

Chaque appartement dispose d'une salle d'eau avec douche à l'italienne, siège et barre de relevage, cabinet de toilette rehaussé et lavabo. Une grande pièce à vivre est à aménager avec vos effets personnels. Dans cette pièce se trouve une kitchenette avec deux plaques électriques, un réfrigérateur, un évier et plusieurs placards muraux avec penderies. Certains appartements disposent d'un balcon, d'autre offrent une vue sur le patio arboré. Les studios sont dotés d'une antenne pour la télévision et de deux prises téléphoniques.

À votre arrivée, vous recevez une clé de votre appartement, le badge électronique ouvrant la porte principale de la Résidence ainsi que la clé de votre boîte aux lettres. Vous vivez chez vous dans votre appartement, et pouvez recevoir si vous le voulez, à tout moment, sans toutefois gêner le voisinage.

Notre Résidence est entièrement sécurisée pour le confort de nos résidents. Du personnel est présent 24 h / 24 tous les jours de l'année (fériés compris)

Les repas

Le petit déjeuner est pris chez vous. Le déjeuner (servi à 12 h) et le dîner (servi à 19 h) sont préparés à la cuisine et pris en commun dans la salle à manger (ou dans le patio si le temps s'y prête), avec une employée. Le menu est affiché en salle à manger.

Les menus de la semaine également, afin que les résidents puissent préciser au personnel les plats qui ne leur conviennent pas (un remplacement est prévu et les régimes alimentaires prescrits par un médecin sont respectés).

Les résidents peuvent prendre leur repas à l'extérieur ou inviter des proches à condition d'en informer le personnel et la facturation inclut les déductions et les ajouts de repas. En cas de maladie, les repas sont servis chez le résident.

“ La vaisselle terminée, vous pouvez prendre un café, une tisane en salle à manger ou dans le patio : véritable moment d'échanges sur tous les sujets ”



Notre équipe à votre service

La Direction est entourée d'un personnel qualifié : une adjointe et trois employées polyvalentes. Elles ont pour mission votre accompagnement (aide, soutien), la gestion des repas et la vie quotidienne à la résidence, votre sécurité et les permanences de nuits y compris les week-ends, une ambiance chaleureuse et des animations, votre confort dans une résidence entretenue et sécuritaire, l'accueil et le travail administratif.

Vous effectuez vos démarches de soins auprès de votre médecin traitant, infirmiers libéraux, kinésithérapeute... la famille ou le personnel peut venir en aide si besoin.



— Nos activités au quotidien —

À la Résidence, vous organisez votre journée comme vous le souhaitez (promenades, visites, lectures, télévision, club, chorale...). Des activités internes à la résidence sont proposées comme des jeux de société, stimulation mémoire, activités manuelles, jardinage...

Des échanges avec les enfants de l'école maternelle et même de différents collèges de Chalon sont organisés pendant l'année scolaire. La proximité de la maison avec le comité de quartier, la maison des seniors et les clubs, offrent une multitude de choix de loisirs.

La résidence Lauprêtre est un établissement du groupe associatif UNIVI qui accueille et héberge des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap dans des valeurs de respect et de liberté.



La Résidence est située à deux pas de la place de l'hôtel de ville, à proximité immédiate des commerces.

Le parking place de l'hôtel de ville facilite le stationnement des visiteurs.

Les personnes porteuses de handicap peuvent accéder à la Résidence.

Des taxis sont accessibles pour les déplacements privés 7 jours / 7.



ACCESSIBILITÉ

EN NAVETTE

Gratuite « le pouce », s'arrête toutes les 20 minutes vers la place de l'hôtel de ville.

EN BUS

Différents bus s'arrêtent aux environs de la résidence, et permettent de se rendre dans la ville et en périphérie.

EN TRAIN

La gare SNCF se situe à 15 minutes à pied de la Résidence.

VENEZ NOUS RENDRE VISITE !

Jean André Lauprêtre

Résidence Autonomie

7b rue Denon,

71100 Chalon-Sur-Saône

Tél. 03 85 93 14 32

direction.jeanandrelaupretre@univi.fr



Un réseau Agirc-Arrco des activités médico sociales et sanitaires

www.univi.fr

